Speech from the Throne

The Honourable
Gilbert Finn, O.C.
Lieutenant-Governor

Province of New Brunswick

Government Publications Section
Legislative Library
766 King Street
P. O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1

1990

March 13

Third Session
of the Fifty-First
Legislative Assembly of
New Brunswick

CNB 90035

91-03932/

SPEECH FROM THE THRONE - 1990

MR. SPEAKER, AND HONOURABLE MEMBERS OF THE LEGISLATIVE ASSEMBLY:

On behalf of Her Majesty the Queen, I am most pleased, and indeed honoured, to welcome you to the Third Session of the 51st Legislative Assembly of the Province of New Brunswick.

As we approach a new decade, and witness the closing years of a remarkable 20th century, I share My Government's hope that recent events around the world will ignite renewed optimism and pride on the part of all New Brunswickers.

One cannot help reflect on the profoundly historic events that have recently occurred in Eastern Europe and South Africa. They serve as reminders to New Brunswickers to preserve our democratic principles and to continue to uphold and strengthen individual human rights. I also remind you of the contribution made by New Brunswick veterans to preserve these ideals; were it not for them, we might have been nearing the 21st century on a much sadder note.

Government Publications Section
Legislative Library
766 King Street
P. O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1

Last year New Brunswick was honoured by a visit from the Governor General of Canada, the Rt. Hon. Jeanne Sauvé. Her Excellency visited these historic chambers and participated in the Patent of Registration of the Arms and Flag of New Brunswick. On behalf of all New Brunswickers, I would like to wish Her Excellency well for the future, and at the same time, warmly welcome the appointment of His Excellency, the new Governor General, the Rt. Hon. Ramon Hnatyshyn.

This year marks the 25th anniversary of the establishment of a distinctly Canadian flag. My Government looks upon this occasion with pride, as the maple leaf has become a symbol of the rich, diverse, and tolerant nation that is Canada. It would therefore be appropriate for the Assembly to extend best wishes to the designer of our flag -- my predecessor, the Hon. George Stanley.

My Government would like to acknowledge the City of Moncton in its Centennial Year. On behalf of all House members, we wish Monctonians well in their celebrations, and recognize the vital role the city has played in the development of our province.

I am certain I speak for all New Brunswickers in saying we are proud of our young people, personified by those who competed in the 1989 Canada Summer Games. The New Brunswick team performed exceptionally well, winning a significant number of medals. More importantly, the team was awarded the trophy for the province showing the best team spirit and sportsmanship, a fitting and lasting tribute of which all New Brunswickers should be proud. Our youth are to be congratulated for this and other sporting accomplishments of the past year.

The Third Francophone Summit was held in 1989 and the Government, led by My First Minister, the Hon. Frank McKenna, was most pleased to participate in that important world event.

My Government has always placed great importance upon economic co-operation with our neighbouring provinces and states. In this context we were pleased to participate in the creation of a new mechanism for co-operation between the Maritime Provinces and the Province of Newfoundland and Labrador. The Council of Maritime Premiers has received a report recommending additional ways in which the provinces could work together to further enhance the economic prospects of the region. The report will be made public in due course.

MR. SPEAKER AND HONOURABLE MEMBERS OF THE LEGISLATIVE ASSEMBLY:

During this session, My Government will focus on the areas of education and training, economic development, the resource sector and energy, transportation, tourism and heritage, the environment, social progress, and political reform.

Last year My Government introduced to this Assembly its Economic Development Strategy, ***Toward 2000***. Action is being taken on virtually all of the 132 initiatives outlined in the plan. Many of the legislative and policy proposals that you will be asked to consider during the Session are part of this development strategy. Its major themes will continue to guide the Government's priorities.

Education and Training

The United Nations General Assembly has proclaimed 1990 as ***International Literacy Year***. A very timely designation, for in this era of advanced technology, the need for basic education skills is paramount. Current information indicates only 76 per cent of the province's adult population has more than a Grade 9 level of education. My Government is committed to increasing this percentage by one per cent annually over the next four years. Further targets will then be established to continue moving New Brunswick to the forefront in this vital area.

A number of key initiatives will be supported in the coming year. **Literacy tutoring** and **adult basic education** constitute the core of our efforts in this area. **Storefront learning centres** which reach out to young people and displaced workers outside an institutional setting, **night school** offerings, **correspondence courses**, and programs tailored for new Canadians, illustrate the range of innovative programs to be offered. Resources will also be made available to explore the benefits and opportunities of **distance education**.

In addition, a number of extraordinary initiatives will be revealed during this Legislative Session. These include **training sessions in literacy issues** for staff at correctional institutions, and counsellors in the FOCUS program who are working to re-integrate social assistance recipients into the workforce. A **pilot literacy project** run in the Acadian Peninsula through FOCUS will be expanded to two other areas in the province.

Staff working with seniors and new mothers will receive training designed to assist them in identifying and referring clients who need literacy training. Employers will be encouraged to participate actively through **literacy training initiatives in the workplace**. Communities will become focal points for literacy efforts with local libraries serving as resource centres.

The centerpiece of this thrust will be a ***Premier's Advisory Council on Literacy*** for the duration of this year. The council will work to ensure a broader partnership between business, labour, government and voluntary sectors, as we collectively strive to resolve one of our most challenging social and economic problems.

I am pleased to note the work of the more than 40 voluntary **literacy councils** and of the 800 **literacy tutors** who provide one-on-one support to learners throughout New Brunswick, and to the many literacy programs available at our community colleges. The commitment of individual New Brunswickers to fellow citizens is fundamental to our collective efforts in this area.

Creating jobs, as well as increasing skills and training to meet the needs of the future labour market, continues to be a high priority of My Government. Current trends forecast a shortage of labour with the skills necessary to meet the new technological demands of a global economy. In order to position ourselves for the challenges ahead, My Government will dedicate resources during the Session to develop a multi-year **Human Resource Strategy**. The strategy will reflect the Government's strong commitment to human resource development as an integral component of economic development. This will ensure New Brunswick is in a position to meet its labour market requirements well into the next century.

Our public school system will continue with the implementation of a number of new initiatives begun last year. My Government will introduce new programs dealing with **students at risk**, focused on reducing the number of young people who drop out of the system before completing high school. New Brunswick has established the most ambitious targets in Canada in this area. This initiative will complement the focus introduced by the successful **Youth Strategy**, which has served over 8,000 young persons to date.

During the past year My Government received an interim report from the Special Committee on Social Policy Development regarding **integration** in the school system. My Government looks forward to its final report with great anticipation. Recognizing the validity of many of the committee's interim recommendations, the Government will further enhance support services for the **integration of special needs students** into the school system. The new initiatives will include the addition of specialized teachers and assistants for students with special needs, as well as the provision of a number of health professionals to support the group. Special attention will be paid to **learning disabled children**,

whose potential for development can be greatly enhanced through early detection and assistance.

Support to our **universities and community colleges** will continue to be an integral part of My Government's commitment to education. New Brunswick is privileged to have four high-quality, well recognized universities, whose contributions to the province's development have been consistent. New Brunswick is also endowed with a comprehensive network of community colleges, with a growing ability to serve their communities. Additional resources will be directed towards the completion of **Dieppe** college, as well as the expansion of the **Miramichi** college. These institutions play a vital role in the development of our most precious resource, our people.

My Government wishes to take this opportunity to acknowledge the contribution that teachers and educators across the full spectrum of the educational system make to all learners, and particularly to our young people. It is in their formative years our youth are most influenced by those role models who interact with them on a daily basis.

Economic Development

The New Brunswick economy performed well in 1989 with most economic indicators improving over last year's projections. Investor confidence in the province was at the highest level throughout Canada, with investment intentions posting a 24 per cent increase, more than double the national rate.

Further diversification of our manufacturing base was achieved through major projects such as the second coated-paper machine for the Miramichi area, the tissue plant in Saint John and several projects in the food processing sector. This led to a 56 per cent rise in manufacturing investment.

In 1989, consumer spending, personal income and gross domestic product were all slightly higher than originally forecast. New Brunswick's inflation rate was below the national rate for the fourth consecutive year.

The unemployment situation has generally improved and although economic growth is expected to be slower in 1990, My Government remains optimistic and strongly committed to economic development and job creation.

New Brunswick's economic performance has been recognized across Canada, resulting in an enhanced image of the province's growth potential. New Brunswick residents, and indeed all Canadians, now have a heightened awareness of, and increased confidence in, the province's future prospects.

As an adjunct to activity under the Canada - U.S. Free-Trade Agreement, My Government took on a major leadership role in eliminating trade barriers within the Atlantic region. The Government will extend its efforts to further eliminate trade barriers with other Canadian jurisdictions.

My Government has a high degree of confidence in the industries of New Brunswick to compete on a worldwide basis. To assist in this regard, we will be introducing a **Quality Assurance Program** for local manufacturers and the service sector. An **Investment Prospecting Program** will be undertaken to encourage more industries to invest within the province. An **Industrial Benefits Program** has been launched to help obtain the maximum economic benefits from major capital projects and government purchases. Services and **assistance to small business** will be increased and additional procurement opportunities created for New Brunswick businesses.

An exciting new initiative will be launched in the financial sector this year. Legislation will be introduced to establish a **Crown Investment Management Corporation**. The corporation will have responsibility for management of a number of public sector funds. Centralizing investment management will impact positively on the New Brunswick economy. In addition, local fund management will stimulate the development of a more sophisticated financial services sector within the province. My Government will also benefit substantially from improved decision-making through financial market intelligence.

To further promote local entrepreneurial development, My Government will establish a **Business Leave of Absence Program** for provincial public servants. There is a great deal of expertise and potential entrepreneurial talent within the province's public service. The new program is intended to free-up expertise for New Brunswick's private sector, thereby improving and diversifying local business, and creating additional employment in the private sector.

Studies are under way with respect to the potential of **telemarketing** in New Brunswick. Preliminary results indicate a very competitive environment, and detailed initiatives to market New Brunswick as a telemarketing site will be forthcoming during this Session.

My Government recognizes the importance of healthy municipal centres to regional development, and the major role played by our cities, towns and villages. New initiatives will be implemented this year to create a conducive climate for economic revitalization of our **community cores** and **downtown areas**.

The Province is continuing efforts to negotiate new **co-operation agreements** under the Canada-New Brunswick Economic and Regional Development Agreement. In the past few months My Government signed agreements with the Government of Canada with respect to forest renewal, agri-food, fisheries and aquaculture development, and planning. Negotiations continue toward signing agreements on minerals, culture, and urban economic development.

My Government strongly feels citizen involvement with economic planning is an important tool in reducing economic disparities within the province. The **regional economic conference process**, introduced last year by this Government, represents a major initiative in consensus-building.

The Resource Sector and Energy

The agriculture industry has a long tradition in this province, and My Government will be responding to farmers' requests by establishing two programs to support the further development of our agricultural sector. The **New Entrant Program** and the **Horticulture Industry Development Program** will offer interest-free loans to encourage and assist young people to enter farming, and to support further development of the perennial crops sector.

A program of interest-free loans will be offered to provincial **fox and mink farmers** to aid them during an oversupply period in the fur industry. As well, the **Crop Insurance Program** will be expanded to allow greater participation by the farming community. The **Beef Finishing Incentive Program** has proven to be successful in enhancing quality beef production in the province, and will be expanded this year. Increased emphasis will be placed on the marketing of our agricultural products, particularly in export markets.

New Brunswick potato farmers are an integral part of our agricultural industry, and we are pleased to see them enjoying favourable market prices. My Government has made substantial progress in encouraging expanded potato sales abroad. These initiatives will continue. In this and other resource sectors, we will further efforts to establish more processing and value added within the province.

A new initiative will support **international marketing of livestock**. As a first in the Atlantic region, the province will host an international marketing show and sale. The event will allow provincial producers to display their highest quality stock to world-class judging and international buyers.

Recent events in the fisheries sector, and their effect on many New Brunswick communities, are of major concern to the Government. A concerted effort is being made to stabilize the industry within the province with the introduction of important initiatives to **diversify and rationalize the fishery**. These will centre on good management practices designed to meet international marketplace demands.

Increased emphasis will be placed on the management of the resource and the **development of markets for under-utilized species**. A number of government departments are working on an **International Marketing Program** to stress product development. An **Inspection Program** will be introduced to ensure better quality control in fish packing plants. A report from the Law Amendments Committee will be tabled regarding the deduction of fishermen's dues at source.

Major negotiations are taking place with the Federal Government to address the need for diversification in the hard-pressed northeastern fishing communities. Short-term and long-term solutions must be found that will build on the traditional pride and resilience of the area.

The forestry, wildlife and mineral resources of the province continue to play a major role in the livelihood of many New Brunswickers.

The worth of provincial timber resources in terms of jobs and other economic benefits can hardly be overstated. At the same time, My Government recognizes the forest lands as an important environmental asset, offering many uses and advantages to citizens and visitors. In particular, we recognize the importance of our great **river systems** -- the St. John, the Miramichi, the Restigouche, and others. This recognition will underlie new activities devoted to **fish habitat management** and **river clean-up**.

A major thrust of our wildlife management initiatives will be the introduction of a new **Deer Management Program**, based on a zone harvesting concept. We will also focus on improving **Moose and Bear Management Programs**.

The Government is concerned the current legislation dealing with the development of mineral resources may not result in a satisfactory level of further processing. We will review the relevant legislation to determine ways to better optimize in-province resource processing.

Energy supply and demand issues will continue to dominate the public policy agenda. Public hearings will contribute to the development of a comprehensive **energy policy** for New Brunswick. The policy framework will guide the province's energy development over the next several years. **Energy efficiency and conservation** will be one of the cornerstones of the Government's plan to meet its total energy requirements for the future.

Transportation

Much has been accomplished in improvement of overall highway infrastructure within the province. The **Arterial Highway Trust Fund** is part of our effort to place increased emphasis on upgrading the arterial highways in general, and the **Trans-Canada Highway** in particular. The trust fund was established to permit the Government to direct additional funds toward construction, upgrading and maintenance of the arterial highways of New Brunswick.

These monies will be significantly augmented by an additional sum of $100 million to be spent over the next three years on the Trans-Canada Highway and connecting links to Saint John. The Prime Minister of Canada has assured My First Minister he recognizes the importance of this highway system to our province, and has expressed support for the project. We are confident the Federal Government will contribute to this essential project, which offers considerable benefits to New Brunswick as well as the other Atlantic Provinces.

Work will continue on the development of the **arterial highway system** throughout New Brunswick. The upgrading of **Route 11** is nearly complete, and work will proceed this year on the uncompleted portion in the Charlo-Belledune area.

International experience has demonstrated the use of daytime lights is an effective means of reducing vehicle collisions on our highways. My Government will be introducing a **Lights-on policy** to ensure drivers of all government vehicles observe this well documented safety practice. We hope the example will lead all drivers on our highways to do the same.

Tourism and Heritage

The tourism industry offers great opportunities for New Brunswick, and My Government intends to develop them to their full potential. We will implement a number of new initiatives in tourism, and emphasis will be placed on co-operative programs with other Atlantic Provinces and the hospitality industry.

New **enhanced marketing projects** will include a large Atlantic co-operative media advertising campaign, the development of vacation packages, and an innovative private and public sector marketing effort in the United States. Improvement of New Brunswick's image and identity, within the province and external markets, is a major concern of the Government. It will be addressed as part of a new **Corporate Image Strategy**.

This year, My Government will be pleased to welcome to the province the most influential group of travel media and public relations specialists in North America, the **Society of American Travel Writers**. This convention will focus international attention on New Brunswick, and will yield substantial economic benefits for the travel industry.

We will continue with the **Welcome Spoken Here** campaign to encourage New Brunswickers to travel throughout the province, getting to know each other better. This effort will be strengthened through the use of the image strategy as a vehicle to instill a greater sense of pride in ourselves.

The Government will be placing more emphasis on the quality of our tourism facilities. A quality **Accommodation Grading System** will be developed using standards common to Atlantic Canada.

Travel to all regions of our beautiful province will be developed and promoted through a new system of **scenic roads and trails**, along with imaginative **highway signage**. These initiatives, combined with a **comprehensive litter control strategy** and **roadside beautification initiative**, will enhance the natural beauty of our picture province.

My Government will be undertaking new initiatives to help realize the development of the Fundy Trail. A non-profit, private sector **Fundy Trail Agency** will be created to construct and develop the "missing link" portion of the trail. A **Fundy Trail Trust Endowment Fund** will be established to provide funding for the project. The Fundy Trail Agency will be the sole beneficiary of the interest income, and it will seek contributions from the private sector to supplement the fund. The Fundy Trail project characterizes My Government's

efforts to involve local communities and the private sector in developments of this magnitude.

You will be asked to pass a new ***Outfitters Act***, to allow for the more orderly development of the outfitting business and improve the quality and level of service. The ***Fish and Wildlife Act*** will be amended to permit the issuance of angling leases to our native Indian bands who want to become involved in the tourist trade.

Heritage is important to New Brunswickers, and it will continue to receive attention from My Government. The ***Historic Sites Protection Act*** will be presented for an amendment to allow for better protection of information on the location of archaeological sites. The ***Lotteries Act*** will be amended to give legal effect to the Government's policy of dedicating the proceeds of certain lotteries to support the arts and sports sectors. Support for these initiatives will come through the establishment of the **Sport Development Trust Fund** and the **Arts Development Trust Fund**.

Legislation will be introduced establishing the **New Brunswick Arts Board**, whose membership will be largely selected by the arts community.

The Government's policy of making select heritage buildings available for the promotion and sale of New Brunswick arts and crafts will continue. A comprehensive **Cultural Development Strategy** will be completed to guide the province through the next decade.

The Environment

As we enter the 1990s, the Government's fundamental commitment to New Brunswickers concerning our environment will be clearly demonstrated through concrete progress on a range of key initiatives.

During this Legislative Session, the new ***Clean Water Act*** will be proclaimed and several supporting regulations formally promulgated, clearing the way for the province-wide application of strict enforcement and compliance standards. Our public drinking water supplies will be further addressed through an expanded **Watershed Protection Program**. This action is imperative to assist municipalities in guaranteeing the purity of their drinking water over the long term. Legal designation to protect 10 separate surface watersheds and four groundwater supply areas is projected for the coming year.

To provide vital scientific support for these clean water regulations, My Government will announce initiatives designed to provide state-of-the-art **analytical laboratory services**.

My Government was pleased to announce last fall a newly expanded five-year **Water Pollution Control Grant Program**, giving greater support to municipalities for the construction of sewage collection and treatment facilities. Further assistance will be announced during the Session.

Environmental impact assessments are fundamental to the Government's focus on prevention of environmental damage. This year, extensive environmental assessment initiatives will be undertaken in the province as efforts are expanded in this vital program area.

In addition, My Government has adopted a regional approach to providing emergency response to incidents involving **hazardous materials**. Qualified and properly equipped **emergency response teams** will be established to respond to incidents in the various regions of the province.

Our rural environment deserves attention. Significant resources will be directed to the **control of vegetation and litter** along our highways. Government procurement policies will be amended to give more priority to **environmentally sound products**.

New Brunswickers share our concern with the marine environment. In this context, My Government was signatory to the ***Gulf of Maine Agreement*** that established a Canada-U.S. Conservation Council. The council will produce an environmental monitoring plan for the gulf, for better protection of our marine environment and the fisheries resources. The Government will also establish a much-needed **Aquaculture Monitoring Program** to help maintain cleaner marine waters at the many cage sites.

The **Premier's Round Table on Environment and Economy** will intensify its vital work on a sustainable development strategy for New Brunswick, through creation of 13 sectoral groups. Consultation with the people of the province will be a key element of this planning process.

Meeting the environmental challenge is a government-wide responsibility; however, it must go well beyond the expansion of regulatory programs or the focus of a single department. Recognizing this vital need, My Government will move during this Session to establish an **Environmental Trust Fund** with the appropriate legislation. The Government is actively engaged in identifying a dedicated funding source in order to undertake activities which protect and enhance our province's environment. Attracting private and public funds will be a key objective in the establishment of this innovative fund.

Protection of the environment for the well-being of future generations is one of this generation's greatest responsibilities, and one of My Government's most difficult challenges. An Environmental Trust Fund will support a wide range of activities designed to protect and enhance our valuable natural resources. It will promote an understanding of environmental issues and encourage all New Brunswickers to treat the environment with respect and care. A wide variety of challenges will be undertaken, including environmental education, recycling, control of hazardous household waste, river dumping stations, litter control, and clean-up of rivers and lakes. Central to our efforts will be major reforestation initiatives, designed to ensure healthy, productive forests.

The combined impact of all these actions on environmental quality in the province will be crucial as My Government works with New Brunswickers to protect our natural heritage and in turn benefit future generations.

Social Progress

Social progress and development are fundamental values of My Government. They are reflected in our continuing efforts to maintain dignity and justice for all segments of New Brunswick's population. The priorities of the Government in the social field include reinforcing strong family units, social justice, services for those in need, quality health care, and the implementation of a fair and equitable language policy.

Family Services

Investment in our human resources begins at the earliest age, and the new **Office of Childhood Services** reflects the Government's commitment in this area. The office is undertaking a number of initiatives including the development of a **policy framework for childhood services**. Broad consultation will be an integral component of this process.

During the Session, the Government will announce further enhancements to the **child-care system** in the province. We are fully aware of the importance of quality child-care arrangements for working parents and will strive to address these concerns.

Youth Addiction Services will be established to assist young people involved with alcohol and drugs. Resources will be provided to **Amana House** to support its innovative programming for recovering alcoholic women.

New initiatives will be announced to address the problem of impaired drivers. **Mandatory education** and **intervention programs** for first-time and repeat offenders will be key features of our approach to this most serious traffic safety problem.

Family violence has unfortunately become a persistent reality of our modern society. My Government will continue its commitment in this area by providing additional support for new **transition houses**, as well as **counselling services** for abusive adults.

During the Session you will be asked to approve a number of legislative amendments designed to strengthen the family structure. The ***Family Services Act*** will be amended to make it easier to trace persons owing maintenance or support to a single parent or dependent. Further amendments to the act will also provide needed protection for abused or neglected seniors and disabled adults. The ***Evidence Act*** will be amended to ease the rules of the admissibility of evidence of children. A new ***Survivorship Act*** and ***Succession Law Amendment Act*** will be presented for consideration, both of which will alter the statutory inheritance rights of family members.

Social Justice

My Government has recently received a comprehensive review of the province's **human rights** legislation. The report will be tabled during the Session, along with the Government's response to its recommendations.

My Government continues to advance its **pay and employment equity** measures for women. However, more needs to be done to ensure career progression.

The provincial public service has approximately 2,500 employees in clerical and secretarial occupations, most of whom are women. My Government will implement a **Career Development Program** to promote more flexible career paths and advancement opportunities for these employees. In addition, a **Mentorship Program** will be introduced to match female summer students with female mentors in order to create enriching work experiences.

Progress is continuing with respect to services and programs available to ensure the full participation of our citizens with handicaps or disabilities. Revisions to the province's **Employment Equity Program** will be introduced. Better access to government services and publications will be provided for **hearing and visually impaired citizens**. Significant additional resources will also be directed to the **Vocational Rehabilitation Program**, to encourage greater independence and self-sufficiency.

Last year My Government indicated it would be developing special initiatives to work with New Brunswick's **aboriginal people**. During the Session a policy framework to guide Government support for the social and economic development of aboriginal people will be tabled. As part of a continuing effort to achieve an improved constitutional resolution, a better definition of the role and rights of aboriginal people will be sought.

A climate of harmonious **labour-management relations** is a continuing priority. New Brunswick has the reputation of maintaining such a climate. This has played a major role in attracting new investment to the province. My Government will strive, through its new approach to the collective bargaining process, to ensure this reputation is maintained. Amendments will be introduced to the ***Public Service Labour Relations Act***, altering the definition of employee. Further amendments relating to collective bargaining and appointments to boards will be presented.

A number of other legislative items will be presented for your consideration. Amendments to the ***Police Act*** will vest responsibility with the Solicitor General and reflect the altered jurisdiction of the New Brunswick Police Commission. The ***Provincial Offences Procedures Act*** will be presented for amendments, including a new category of offences related to major health and safety risks

and offences against the environment. Amendments to the ***All-Terrain Vehicle Act*** will be introduced specifying the age under which operators of these vehicles will have to be supervised.

An amendment to the ***Provincial Court Act*** will be introduced to provide for the appointment of members of the public to the Judicial Council of New Brunswick. This will serve to enhance public confidence in the operation of the council.

My Government will be introducing legislation dealing with **language rights before courts and administrative tribunals**, ensuring that parties to proceedings before the courts and tribunals are heard and understood in the official language of their choice.

Consistent with a recent decision of the Supreme Court of Canada, revisions will be made to the **Legal Aid Program** to ensure the services of legal aid duty counsel are made available to persons detained by police.

Income and Social Support

My Government is proud of the success of its programs to assist social assistance recipients in making the transition to the work world. In the last year alone approximately 5,500 recipients have benefited from education, training and work experience activities designed to break their dependency on social assistance. An expanded initiative will be added to provide **private sector work opportunities**. **Income support** will be increased during the year, and an additional month's **fuel supplement** provided.

Last year, the Government received the report of the Task Force on Housing, and announced several new incentives in response to those recommendations. This Session we will see further enhancements. The ***Residential Tenancies Act*** will be amended to protect against economic eviction. The provision of additional **rent supplement units**, and enhancements to the **Emergency Repair Program**, will contribute to the provision of safe, adequate housing. The recently introduced **Home Management and Orientation Program** will provide counselling in home care and the development of better personal lifestyles. Joint initiatives with the private sector for the development of family housing and senior citizen housing will be actively pursued.

The safety of our homes and communities is a major concern of the Government. Thirty per cent of New Brunswick households have no smoke alarms, and the failure rate of those currently in homes is as high as 40 per cent. The Government will be initiating a **Smoke Alarm Campaign** in 1990, with the goal of having an operational alarm in all New Brunswick homes.

Health Care

The **Mental Health Commission**, established last year by My Government, will be introducing significant new initiatives as it addresses its mandate to build a network of strong community services.

A new program to provide in-patient **psychiatric services for children and adolescents** will ensure young people receive the benefit of early assessment and treatment.

Crisis intervention services and a **Day Hospital Program** will be implemented as first steps to diverting unnecessary hospital admissions. **Services to rural areas** will be extended to ensure people receive the required services close to their own community.

A **Forensic Psychiatric Service** will be initiated to provide necessary services to young and adult offenders.

My Government's commitment to **"rattrapage"** and **northern service development** will continue. Substantial progress has been made with respect to the provision of equitable health care services throughout the province. New regional hospitals in **Campbellton** and **Edmundston** will be completed during the coming year, demonstrating the Government's commitment to quality health care for all citizens.

This past year, the Government received the report of the McKelvey-Levesque Commission, a study of selected health care programs in New Brunswick. This thorough report identified a number of important directions to be taken in order to meet the challenges of the coming decade. A **Premier's Council on Health Strategy** will be appointed in the very near future with a mandate to develop a **Comprehensive Health Strategy**. New Brunswickers will be asked to participate in its formulation.

Amendments to the ***Ambulance Services Act*** will set the framework for the development of a comprehensive, integrated ambulance service system. An amendment to the ***Prescription Drug Payment Act*** will be presented, to provide a more flexible mechanism for listing drugs included in the plan.

In recognition of the importance of our seniors, My Government announced the establishment of an **Office of Seniors**. Various innovative service delivery models are being tested, including two pilot projects featuring a **single-entry point** to the health and social service system. We are deeply committed to providing an effective network of community services for seniors. Recognizing, however, that institutional settings will still be required, My Government will bring forward a **nursing home construction plan**.

Language Policy

It is the intention of the Government to continue with the implementation of our **official languages policy**. Additional services will be provided for the expansion of **language training** in the public service. Enhanced resources in the **second-language program** will make it possible for all New Brunswick students to obtain a minimum level of second-language proficiency. Initiatives to encourage our two linguistic communities to communicate and understand

each other better will be directed toward our youth, senior citizens, municipalities and others.

The **Dialogue New Brunswick** process, begun last year, will continue with the creation of a province-wide organization of private citizens. My Government will be providing assistance to this organization to undertake further initiatives to bring New Brunswickers of both linguistic communities closer together.

Political Reform

Efforts are continuing to reach a satisfactory arrangement concerning amendments to the Constitution of Canada. The current Legislative Session will be asked to consider measures for the resolution of this issue in a way that will not compromise the recognition of Quebec's distinctiveness, but will provide greater assurances to Canadians their rights and interests will be protected. Canadians and New Brunswickers cannot place too much emphasis on the need to satisfactorily resolve the impasse in which our country currently finds itself.

My Government wishes to determine if amendments to the ***Right to Information Act*** are needed and a discussion paper will be introduced and referred to the Law Amendments Committee for public hearings. The ***Elections Act*** will be presented for an amendment to reduce the minimum and maximum time periods for an election by one week.

The Government is concerned with the wide variance in the number of voters between some electoral districts. An **Electoral Boundaries Commission** will be appointed to make recommendations to the Legislative Assembly.

My Government has presented an imaginative program for this Session with the aim of guiding our people into the closing decade of the 20th century with hope, dignity and optimism. This energetic platform, together with the financial plan of My Minister of Finance, will hopefully lead to a better New Brunswick and improved living conditions for all New Brunswickers.

The Public Accounts for the period ending March 31, 1989, will be presented to you, together with a statement of estimated revenues and expenditures for the coming fiscal year.

I pray that Divine Providence will guide you in your deliberations, and will continue to bless the people of New Brunswick.

Discours du trône

L'honorable
Gilbert Finn, O.C.
lieutenant-gouverneur

Province du
Nouveau-Brunswick

1990

---

le 13 mars

troisième session de la
cinquante et unième
législature du
Nouveau-Brunswick

DISCOURS DU TRÔNE — 1990

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESDAMES ET MESSIEURS LES DÉPUTÉS,

Au nom de Sa Majesté la Reine, je suis très content et vraiment honoré de vous souhaiter la bienvenue à la troisième session de la 51e législature du Nouveau-Brunswick.

Comme nous approchons une nouvelle décennie et sommes témoins des dernières années d'un XXe siècle remarquable, je partage l'espoir de mon gouvernement que les récents événements dans le monde raviveront l'optimisme et la fierté chez tous les gens du Nouveau-Brunswick.

Il faut mentionner les événements tout à fait historiques qui se sont déroulés récemment en Europe de l'Est et en Afrique du Sud. Ils rappellent à la population du Nouveau-Brunswick qu'il importe de protéger nos principes démocratiques et de continuer à maintenir et à renforcer les droits individuels de la personne. Je vous rappelle aussi l'apport des anciens combattants du Nouveau-Brunswick en vue de conserver de tels idéals; sans eux, nous aborderions peut-être le XXIe siècle dans un esprit beaucoup plus triste.

L'année dernière, le Nouveau-Brunswick a eu l'honneur d'une visite du gouverneur général du Canada, la très honorable Jeanne Sauvé. Son Excellence a visité nos Chambres historiques et a participé à l'inscription des armoiries et du drapeau du Nouveau-Brunswick au registre. Au nom de la population du Nouveau-Brunswick, j'offre à Son Excellence nos meilleurs voeux pour l'avenir et, en même temps, j'applaudis chaleureusement à la nomination de Son Excellence le nouveau gouverneur général, le très honorable Ramon Hnatyshyn.

Cette année marque le 25e anniversaire de l'adoption d'un drapeau canadien distinctif. C'est là pour mon gouvernement une source de fierté; la feuille d'érable est devenue le symbole de la richesse, de la diversité et de la tolérance qui caractérisent le Canada. Il est donc à propos que l'Assemblée législative offre ses meilleurs voeux à celui qui a conçu notre drapeau : mon prédécesseur, l'honorable George Stanley.

Mon gouvernement veut rendre hommage à la ville de Moncton à l'occasion de son centenaire. Au nom de tous les députés, nous souhaitons aux gens de Moncton que leurs festivités soient des mieux réussies et nous saluons le rôle vital que cette ville a joué dans le développement de notre province.

Je suis sûr de parler au nom de toute la population du Nouveau-Brunswick en disant que nous sommes fiers de nos jeunes, représentés de manière exemplaire par ceux et celles qui ont participé aux Jeux d'été du Canada 1989. L'équipe du Nouveau-Brunswick a réalisé des performances exceptionnelles qui lui ont valu un bon nombre de médailles. Plus important encore, elle s'est vu décerner le trophée remis à la province qui s'est le plus distinguée par son esprit d'équipe et son esprit sportif; voilà un témoignage mémorable et bien mérité dont tous

les gens du Nouveau-Brunswick doivent être fiers. Il faut féliciter nos jeunes d'une telle réussite sportive et d'autres qui ont illustré l'année écoulée.

Le troisième Sommet de la francophonie s'est tenu en 1989, et le gouvernement, dirigé par mon premier ministre, l'honorable Frank McKenna, a eu le grand plaisir de participer à cet important événement mondial.

Mon gouvernement a toujours accordé beaucoup d'importance à la coopération économique avec les provinces et les États voisins. À cet égard, nous avons eu le plaisir de participer à la création d'un nouveau mécanisme de collaboration entre les provinces Maritimes et Terre-Neuve et Labrador. Le Conseil des Premiers ministres des Maritimes a reçu un rapport recommandant des moyens additionnels selon lesquels les provinces peuvent travailler ensemble à mettre davantage en valeur les perspectives économiques de la région. Le rapport sera rendu public en temps opportun.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESDAMES ET MESSIEURS LES DÉPUTÉS,

Au cours de la session, mon gouvernement se concentrera sur les domaines de l'enseignement et de la formation, du développement économique, du secteur des ressources et de l'énergie, des transports, du tourisme et du patrimoine, de l'environnement, du progrès social et de la réforme politique.

L'année dernière, mon gouvernement a présenté à l'Assemblée législative sa stratégie de développement économique, ***Vers l'an 2000***. Des mesures sont prises relativement à presque toutes les 132 initiatives décrites dans la stratégie. Un grand nombre des mesures législatives et des politiques proposées dont vous serez saisis au cours de la session font partie de cette stratégie de développement. Les thèmes majeurs de cette dernière continueront à guider les priorités du gouvernement.

Enseignement et formation

L'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé 1990 ***Année internationale de l'alphabétisation***. Le choix ne pouvait être plus opportun, étant donné la très grande importanced'une éducation de base à une époque de technologie avancée. Selon l'information actuelle, seulement 76 pour cent de la population adulte de la province a une scolarité supérieure à la 9^{e} année. Mon gouvernement a comme engagement d'accroître le pourcentage de 1 pour cent par année au cours des quatre prochaines années. Des objectifs ultérieurs seront ensuite fixés pour continuer à faire avancer le Nouveau-Brunswick dans un domaine aussi crucial.

Un certain nombre d'initiatives clés seront appuyées au cours de la prochaine année. Le **tutorat en alphabétisation** et **l'éducation de base des adultes** sont au coeur de nos efforts dans le domaine. Les **centres de formation locaux** s'adressant hors du cadre scolaire aux jeunes et à la main-d'oeuvre déplacée, les **cours du soir**, les **cours par correspondance** et les programmes adaptés

aux Néo-Canadiens et Néo-Canadiennes sont des exemples du choix de programmes innovateurs qui seront offerts. Des ressources seront également accessibles pour explorer les avantages et les possibilités de l'**enseignement à distance**.

En outre, un certain nombre d'initiatives spéciales seront annoncées au cours de la session. Ces initiatives comprendront des **séances de formation en matière d'alphabétisation**, à l'intention du personnel des établissements correctionnels et des conseillers et conseillères du Programme CIBLE qui s'efforcent de réintégrer les bénéficiaires de l'assistance sociale au marché du travail. Un **projet pilote d'alphabétisation** mis en oeuvre dans la Péninsule acadienne en application du Programme CIBLE sera étendu à deux autres régions de la province.

Le personnel oeuvrant auprès des personnes âgées et des nouvelles mères recevra une formation visant à l'aider à dépister et à orienter la clientèle ayant besoin d'alphabétisation. Les employeurs seront encouragés à participer activement au moyen d'**initiatives d'alphabétisation en milieu de travail**. Les localités deviendront les endroits privilégiés pour les efforts d'alphabétisation, les bibliothèques locales servant de centres de ressources.

Pendant toute l'année, la clé de voûte à cet égard sera le ***Conseil consultatif du premier ministre sur l'alphabétisation***. Le conseil servira à nouer un partenariat plus étroit entre le milieu des affaires, les syndicats, le gouvernement et les bénévoles, ce qui s'insérera dans notre démarche collective pour résoudre un de nos problèmes socio-économiques les plus difficiles.

J'ai le plaisir de souligner le travail des plus de 40 **conseils d'alphabétisation** bénévoles et des 800 **alphabétiseurs** qui assurent un soutien individuel aux personnes en apprentissage dans tout le Nouveau-Brunswick et aux nombreux programmes d'alphabétisation offerts dans nos collèges communautaires. L'engagement individuel de gens du Nouveau-Brunswick envers leurs concitoyens est un aspect fondamental de nos efforts collectifs dans le domaine.

La création d'emplois, tout comme l'accroissement des compétences et de la formation qui permettront de répondre aux besoins du marché du travail dans l'avenir, continue d'être une grande priorité de mon gouvernement. Les tendances actuelles prévoient une pénurie de main-d'oeuvre ayant les compétences nécessaires pour satisfaire aux nouveaux impératifs technologiques d'une économie globale. Afin de nous préparer aux défis à venir, mon gouvernement consacrera des ressources au cours de la session à la mise au point d'une **Stratégie en ressources humaines** pluriannuelle. La stratégie reflétera l'engagement ferme du gouvernement à l'égard du développement des ressources humaines comme partie intégrante du développement économique. Une telle démarche fera en sorte que le Nouveau-Brunswick soit en mesure de répondre aux exigences du marché du travail pendant une bonne partie du XXI^{e} siècle.

Notre système scolaire public continuera la mise en oeuvre d'un certain nombre

de nouvelles initiatives commencées l'année dernière. Mon gouvernement lancera pour les **élèves à risque** de nouveaux programmes axés sur la réduction du nombre de jeunes qui abandonnent leurs études avant d'avoir terminé l'école secondaire. Le Nouveau-Brunswick a établi dans le domaine les objectifs les plus ambitieux au Canada. Une telle initiative renforcera la nouvelle attention portée par la **Stratégie jeunesse**, qui a servi avec succès plus de 8 000 jeunes jusqu'à maintenant.

Au cours de l'année écoulée, mon gouvernement a reçu un rapport provisoire du Comité spécial d'élaboration de la politique sociale, au sujet de **l'intégration** dans le système scolaire. Mon gouvernement attend le rapport définitif avec beaucoup d'intérêt. Parce qu'il reconnaît la validité de bon nombre des recommandations provisoires du comité, le gouvernement améliorera davantage les services de soutien pour **l'intégration des élèves ayant des besoins spéciaux** dans le système scolaire. Les nouvelles initiatives comprendront l'ajout d'un personnel enseignant spécialisé et d'aides pour les élèves ayant des besoins spéciaux, ainsi que les services d'un certain nombre de professionnels de la santé pour fournir un soutien au groupe. Une attention spéciale sera portée aux **enfants ayant des difficultés d'apprentissage**, dont le potentiel de développement peut être beaucoup amélioré grâce à un dépistage précoce et à de l'aide.

L'appui à nos **universités et collèges communautaires** continuera à faire partie intégrante de l'engagement de mon gouvernement à l'égard de l'éducation. Le Nouveau-Brunswick a le privilège d'avoir quatre universités bien reconnues et de qualité supérieure, qui n'ont cessé de contribuer au développement de la province. Le Nouveau-Brunswick est également pourvu d'un vaste réseau de collèges communautaires dont la capacité de servir les collectivités va en augmentant. Des ressources additionnelles seront affectées à l'achèvement du collège de **Dieppe** ainsi qu'à l'agrandissement du collège de la **Miramichi**. De tels établissements jouent un rôle crucial dans la mise en valeur de notre population, qui est notre plus précieuse ressource.

Mon gouvernement souhaite profiter de l'occasion pour reconnaître la contribution qu'apportent à tous les apprenants, et surtout à nos jeunes, le personnel enseignant et les éducatrices et éducateurs à tous les niveaux du système d'éducation. C'est dans leurs années de formation que nos jeunes sont les plus influencés par de tels modèles, avec qui ils ont des échanges quotidiens.

Développement économique

L'économie du Nouveau-Brunswick s'est bien portée en 1989, la plupart des indicateurs économiques s'étant améliorés par rapport aux prévisions de l'année dernière. La confiance des investisseurs dans la province a été au plus haut niveau au Canada; les intentions d'investissement ont affiché une augmentation de 24 pour cent, soit plus du double du taux national.

Une plus grande diversification de notre base de fabrication a été atteinte grâce à des projets majeurs tels que la deuxième machine à papier couché pour la région de la Miramichi, l'usine de papier mousseline à Saint John et plusieurs projets

dans le secteur de la transformation des aliments. De telles activités ont donné lieu à une augmentation de 56 pour cent des investissements dans le secteur de la fabrication.

En 1989, les dépenses de consommation, le revenu des particuliers et le produit intérieur brut ont été légèrement plus élevés que ce qui avait été prévu au départ. Pour la quatrième année de suite, le taux d'inflation au Nouveau-Brunswick a été inférieur au taux national.

La situation s'est généralement améliorée quant au chômage, et, bien qu'il soit prévu que la croissance économique ralentira en 1990, mon gouvernement demeure optimiste et fermement engagé à l'égard du développement économique et de la création d'emplois.

Les résultats économiques enregistrés par le Nouveau-Brunswick ont été reconnus partout au Canada, ce qui a rehaussé l'image de la province quant au potentiel de croissance. Les gens du Nouveau-Brunswick et, de fait, tous les gens du Canada sont maintenant davantage sensibilisés auxperspectives qu'offre la province et ils les envisagent avec une confiance accrue.

Comme complément à l'activité découlant de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, mon gouvernement a assumé un important rôle de chef de file dans la suppression des barrières commerciales dans les provinces de l'Atlantique. Le gouvernement intensifiera les efforts visant à supprimer davantage les barrières commerciales avec d'autres régions canadiennes.

Mon gouvernement est fortement convaincu que les entreprises du Nouveau-Brunswick peuvent soutenir la concurrence internationale. Pour aider à cet égard, nous présenterons un **Programme d'assurance de la qualité** pour les fabricants locaux et le secteur des services. Un **Programme de recherche de nouveaux investissements** sera établi pour encourager plus d'entreprises à investir dans la province. Un **Programme de maximisation des avantages industriels** a été lancé pour aider à tirer le maximum d'avantages économiques des projets d'immobilisations majeurs et des achats du gouvernement. Les services et **l'aide à la petite entreprise** seront augmentés, et des possibilités additionnelles seront créées pour les entreprises du Nouveau-Brunswick dans le domaine de l'approvisionnement.

Une nouvelle initiative stimulante sera prise cette année dans le secteur financier. Des mesures législatives seront déposées pour établir une **Corporation de gestion des investissements de la Couronne**. La corporation sera chargée de gérer divers fonds du secteur public. Le fait de centraliser la gestion des investissements aura un impact positif sur l'économie du Nouveau-Brunswick. En outre, la gestion des fonds locaux stimulera dans la province le développement d'un secteur plus sophistiqué de services financiers. Mon gouvernement bénéficiera beaucoup d'une amélioration de la prise de décisions, grâce à des renseignements sur le marché des capitaux.

En vue de favoriser davantage le développement de l'entrepreneuriat local, mon gouvernement établira un **Programme de congé pour lancer une entreprise**, à l'intention des employés des services publics de la province. Il y a au sein des services publics de la province une grande somme de compétences et beaucoup de talent potentiel en entrepreneuriat. Le nouveau programme vise à libérer ces compétences pour le secteur privé du Nouveau-Brunswick, améliorant et diversifiant ainsi les entreprises locales et créant de l'emploi additionnel dans le secteur privé.

Des études sont en cours pour examiner le potentiel du **télémarketing** au Nouveau-Brunswick. Les résultats préliminaires révèlent un milieu très compétitif, et des initiatives détaillées seront présentées au cours de la session pour promouvoir le Nouveau-Brunswick sur le plan du télémarketing.

Mon gouvernement reconnaît l'importance, sur le plan du développement régional, de la vitalité des centres municipaux et le rôle capital que jouent nos grandes villes, nos villes et nos villages. De nouvelles initiatives seront mises en oeuvre cette année en vue de créer un climat favorable à la revitalisation économique des **centres de nos villages** et de nos **centres-villes**.

La province poursuit ses efforts pour négocier de nouvelles **ententes de coopération** sous le régime de l'Entente de développement économique et régional Canada/Nouveau-Brunswick. Au cours des derniers mois, mon gouvernement a conclu avec le gouvernement du Canada des ententes portant sur le renouvellement forestier, sur le secteur agro-alimentaire, sur la pêche et l'aquaculture ainsi que sur la planification. Les négociations se poursuivent en vue de conclure des ententes sur l'exploitation minérale, la culture et le développement économique en milieu urbain.

Mon gouvernement est convaincu que la participation de la population à la planification économique est un outil important pour réduire les inégalités économiques au sein de la province. Le **processus des conférences économiques régionales**, présenté pendant l'année écoulée par le gouvernement, constitue une initiative majeure en vue de parvenir à un consensus.

Secteur des ressources et de l'énergie

La province a une longue tradition agricole, et mon gouvernement donnera suite aux demandes des agriculteurs et agricultrices en établissant deux programmes pour soutenir l'expansion de notre secteur agricole. Le **Programme des nouveaux et nouvelles entrant(e)s** et le **Programme de développement de l'industrie horticole** offriront des prêts sans intérêt pour encourager et aider les jeunes à se lancer en agriculture et pour soutenir l'expansion du secteur des cultures vivaces.

Un programme de prêts sans intérêt sera offert aux **éleveurs de renards et de visons** pour les aider pendant une période d'offre excédentaire dans l'industrie de la fourrure. Le **Programme d'assurance-récolte** sera également élargi afin

de permettre une plus grande participation de la collectivité agricole. Le **Programme d'encouragement aux entreprises de finition des bovins** s'est avéré un succès quant à l'amélioration de la production de boeuf de qualité dans la province et il sera élargi cette année. Un plus grand accent sera mis sur la commercialisation de nos produits agricoles, surtout sur les marchés d'exportation.

Les producteurs de pommes de terre du Nouveau-Brunswick font partie intégrante de notre industrie agricole, et nous sommes contents de les voir profiter de prix de marché favorables. Mon gouvernement a réalisé des progrès considérables dans l'encouragement de ventes accrues de pommes de terre à l'étranger. De telles initiatives seront maintenues. Nous poursuivrons nos efforts en vue d'accroître dans la province la transformation et la valeur ajoutée dans le secteur en question et d'autres secteurs des ressources.

Une nouvelle initiative appuiera la **commercialisation internationale du bétail**. La province sera l'hôte d'une foire internationale de commercialisation et de vente, une première dans la région de l'Atlantique. La foire permettra aux éleveurs de la province d'exposer leur meilleur bétail à un jury de calibre mondial ainsi qu'à des acheteurs internationaux.

Les événements récents dans le secteur des pêches, ainsi que leurs effets sur de nombreuses localités du Nouveau-Brunswick, constituent une préoccupation majeure pour le gouvernement. Des efforts concertés sont déployés pour stabiliser l'industrie dans la province au moyen d'initiatives importantes afin de **diversifier et de rationaliser la pêche**. Ces initiatives seront axées sur de bonnes pratiques de gestion visant à satisfaire aux demandes du marché international.

Une importance accrue sera accordée à la gestion de la ressource et au **développement de marchés pour les espèces sous-utilisées**. Un certain nombre de ministères travaillent sur un **Programme de commercialisation internationale** pour mettre l'accent sur la mise au point de produits. Un **Programme d'inspection** visant un meilleur contrôle de la qualité dans les usines d'empaquetage du poisson sera lancé. Un rapport du Comité de modification des lois, concernant la retenue à la source des cotisations des pêcheurs, sera déposé.

Des négociations importantes sont en cours avec le gouvernement fédéral au sujet de la nécessité d'une diversification dans les localités de pêcheurs du Nord-Est, qui sont durement éprouvées. Il faut trouver à court et à long terme des solutions s'appuyant sur la fierté et l'opiniâtreté traditionnelles de la région.

Les ressources forestières, fauniques et minérales continuent à servir de gagne-pain pour plusieurs Néo-Brunswickois.

La valeur des ressources forestières de la province sur le plan des emplois et des autres avantages économiques peut difficilement être exagérée. Mon gouvernement reconnaît par ailleurs que les terres forestières sont un atout environnemental important qui offre aux résidents et aux visiteurs de nombreux usages et avantages. Nous reconnaissonsnotamment l'importance de nos magnifiques **réseaux fluviaux**, dont les rivières Saint-Jean, Miramichi et Restigouche. Une telle reconnaissance sera à la base de nouvelles activités

consacrées à **la gestion de l'habitat du poisson** et au **nettoyage des rivières**.

Un objectif majeur de nos initiatives de gestion de la faune sera l'instauration d'un nouveau **Programme de gestion du chevreuil**, fondé sur le concept de la récolte par zone. Nous mettrons également l'accent sur l'amélioration des **programmes de gestion de l'orignal et de l'ours**.

Le gouvernement est préoccupé de ce que les mesures législatives actuelles concernant la mise en valeur des ressources minérales n'amènent peut-être pas un niveau satisfaisant de traitement ultérieur. Nous examinerons les mesures législatives pertinentes pour déterminer les moyens de mieux optimiser le traitement des ressources dans la province même.

Les questions d'offre et de demande d'énergie resteront en tête des affaires d'intérêt public. Des audiences publiques contribueront à l'élaboration d'une **politique énergétique** globale pour le Nouveau-Brunswick. Un tel cadre de politique orientera le développement énergétique de la province au cours des prochaines années. **L'efficacité énergétique et l'économie d'énergie** seront une des clés de voûte du plan du gouvernement pour répondre à l'ensemble des besoins en énergie pour l'avenir.

Transports

Beaucoup a été accompli en ce qui a trait à l'amélioration de l'ensemble de l'infrastructure routière dans la province. Le **Fonds en fiducie pour les routes de grande communication** fait partie de notre effort qui vise à mettre plus d'importance sur l'amélioration des routes de grande communication en général et de la **Transcanadienne** en particulier. Le fonds en fiducie a été établi pour permettre au gouvernement d'affecter des fonds additionnels à la construction, à l'amélioration et à l'entretien des routes de grande communication au Nouveau-Brunswick.

De tels fonds seront accrus de façon considérable, puisque 100 millions de dollars additionnels seront dépensés au cours des trois prochaines années sur la Transcanadienne et les tronçons la reliant à Saint John. Le premier ministre du Canada a assuré à mon premier ministre qu'il reconnaît l'importance du réseau routier en question pour notre province et il a exprimé son appui au projet. Nous sommes persuadés que le gouvernement fédéral participera à un projet si essentiel, qui offre des avantages considérables au Nouveau-Brunswick ainsi qu'aux autres provinces de l'Atlantique.

Les travaux se poursuivront pour l'aménagement du **réseau de routes de grande communication** partout au Nouveau-Brunswick. Le réaménagement de la **route 11** est presque achevé, et les travaux se continueront cette année sur le tronçon inachevé dans la région de Charlo et de Belledune.

L'expérience internationale a montré que l'utilisation des feux de conduite de jour est un moyen efficace de réduire les collisions de véhicules sur nos routes.

Mon gouvernement présentera une **politique "phares allumés"** pour veiller à ce que les conducteurs et conductrices de tous les véhicules du gouvernement respectent une telle pratique sécuritaire bien documentée. Nous espérons qu'un tel exemple encouragera ceux et celles qui prennent le volant sur nos routes à faire de même.

Tourisme et patrimoine

L'industrie du tourisme offre de magnifiques possibilités pour le Nouveau-Brunswick, et mon gouvernement se propose d'en développer le potentiel au maximum. Nous mettrons en oeuvre un certain nombre de nouvelles initiatives touristiques, et l'accent sera mis sur des programmes à réaliser en coopération avec d'autres provinces de l'Atlantique et l'industrie de l'accueil.

Les nouveaux **projets de marketing amélioré** comprendront une vaste campagne de publicité-médias collective pour la région de l'Atlantique, l'élaboration de forfaits de vacances ainsi qu'un effort de marketing innovateur des secteurs privé et public visant les États-Unis. L'amélioration de l'image et de l'identité du Nouveau-Brunswick dans la province et sur les marchés extérieurs est une préoccupation majeure du gouvernement actuel. Elle sera traitée dans le cadre d'une nouvelle **stratégie d'image globale**.

Cette année, mon gouvernement aura le plaisir d'accueillir dans la province le groupe de journalistes de tourisme et de spécialistes en relations publiques le plus influent en Amérique du Nord, la **Society of American Travel Writers**. La venue du groupe concentrera l'attention internationale sur le Nouveau-Brunswick et rapportera des avantages économiques importants à l'industrie touristique.

Nous continuerons la campagne **L'accueil, nous le parlons** afin d'encourager les gens du Nouveau-Brunswick à voyager dans notre province pour apprendre à mieux se connaître. Un tel effort sera renforcé grâce à la stratégie en matière d'image, qui servira à nous inculquer un plus grand sentiment de fierté.

Le gouvernement mettra plus d'accent sur la qualité de nos installations touristiques. Un **système de classification de l'hébergement** de qualité sera élaboré à l'aide de normes communes pour les provinces de l'Atlantique.

Grâce à un nouveau réseau de **chemins et de routes panoramiques** et à des **panneaux routiers** créatifs, les voyages dans toutes les régions de notre magnifique province seront favorisés et encouragés. Une telle initiative, de pair avec une **stratégie globale d'élimination des déchets sauvages** et une **initiative d'embellissement du bord des routes**, mettra en valeur la beauté naturelle de notre province pittoresque.

Mon gouvernement prendra de nouvelles initiatives pour aider à réaliser l'aménagement de la route Fundy. Une **agence de la route Fundy** sera établie à titre d'organisme sans but lucratif du secteur privé, afin de construire et

d'aménager le "tronçon manquant" de la route. Un **Fonds de dotation en fiducie pour la route Fundy** sera établi pour financer le projet. L'agence de la route Fundy sera la seule bénéficiaire des intérêts créditeurs et elle sollicitera un financement auprès du secteur privé, à titre de complément au fonds. Le projet de la route Fundy est caractéristique des efforts de mon gouvernement pour faire participer les localités et le secteur privé à des projets d'aménagement d'une telle ampleur.

Il vous sera demandé d'adopter une nouvelle ***Loi sur les pourvoyeurs***, pour permettre un développement plus ordonné des activités de pourvoirie et améliorer la qualité et le niveau du service. La ***Loi sur la pêche sportive et la chasse*** sera modifiée pour permettre la délivrance de baux de pêche à la ligne à nos bandes indiennes qui veulent se lancer dans l'industrie touristique.

Le patrimoine est important pour les gens du Nouveau-Brunswick et il continuera de recevoir l'attention de mon gouvernement. Des modifications à la ***Loi sur la protection des lieux historiques*** seront présentées en vue de mieux protéger l'information sur l'emplacement des lieux archéologiques. La ***Loi sur les loteries*** sera modifiée pour donner force de loi à la politique du gouvernement consistant à consacrer au soutien des arts et des sports le produit de certaines loteries. Les initiatives dans les domaines en question seront soutenues grâce à l'établissement du **Fonds de fiducie pour le développement du sport** et du **Fonds de fiducie pour le développement des arts**.

Des mesures législatives seront déposées pour établir le **Conseil des arts du Nouveau-Brunswick**, dont les membres seront en grande partie choisis par le milieu artistique.

La politique du gouvernement d'ouvrir certains édifices patrimoniaux à la promotion et à la vente d'oeuvres d'art et d'artisanat du Nouveau-Brunswick sera maintenue. Une **stratégie de développement culturel** globale sera achevée pour guider la province au cours de la prochaine décennie.

Environnement

Au moment où nous entamons les années 90, l'engagement fondamental du gouvernement envers la population du Nouveau-Brunswick en ce qui a trait à notre environnement se traduira clairement par des progrès concrets relativement à une gamme d'initiatives clés.

Au cours de la session, la nouvelle ***Loi sur l'assainissement de l'eau*** sera proclamée, et plusieurs règlements qui en découlent seront officiellement promulgués, ouvrant la voie à une mise en oeuvre à l'échelle provinciale de normes sévères d'application et de conformité. Le **programme de protection des bassins hydrographiques** sera élargi pour s'occuper davantage de nos approvisionnements publics en eau potable. Une telle action s'impose afin d'aider les municipalités à garantir à long terme la pureté de leur eau potable. Pour l'année qui vient, il est prévu de désigner par voie législative, à des fins de protection,

bassins hydrographiques de surface distincts et quatre régions d'approvisionnement en eau souterraine.

Mon gouvernement annoncera des initiatives visant des **services de laboratoire d'analyse** de pointe, qui fourniront un soutien scientifique indispensable aux règlements relatifs à l'assainissement de l'eau.

Mon gouvernement a eu le plaisir d'annoncer l'automne dernier un programme quinquennal nouvellement élargi de **subvention pour la lutte contre la pollution de l'eau**, en vue d'assurer un appui plus important aux municipalités pour la construction d'installations de collecte et de traitement des eaux usées. De l'aide supplémentaire sera annoncée au cours de la session.

Les **études d'impact sur l'environnement** sont déterminantes pour l'accent que le gouvernement met sur la prévention des dommages causés à l'environnement. Cette année, d'importantes initiatives seront entreprises dans la province dans le domaine des études environnementales, par suite des efforts accrus déployés dans un secteur de programmes aussi essentiel.

De plus, mon gouvernement a adopté une approche régionale pour assurer une intervention d'urgence en cas d'**incidents liés à des matières dangereuses**. Des **équipes d'intervention d'urgence** qualifiées et dotées du matériel nécessaire seront établies pour intervenir en cas d'incidents dans diverses régions de la province.

Notre milieu rural mérite de l'attention. Des ressources importantes seront affectées **au débroussaillement et à la lutte contre les déchets sauvages** le long de nos routes. Les politiques d'approvisionnement du gouvernement seront modifiées pour donner davantage la priorité aux **produits écologiques**.

La population du Nouveau-Brunswick partage notre préoccupation à l'égard de l'environnement marin. À ce chapitre, mon gouvernement a été signataire de ***l'entente du golfe du Maine***, qui a établi un conseil de conservation canado-américain. Le conseil préparera pour le golfe un plan de surveillance environnementale, qui permettra de mieux protéger notre environnement marin ainsi que nos ressources halieutiques. Le gouvernement établira également un **programme de surveillance aquacole**, dont le besoin se fait grandement sentir, pour aider à garder les eaux marines plus propres dans les nombreux sites d'élevage en cages.

La **Table ronde du premier ministre sur l'environnement et l'économie** intensifiera son travail crucial sur une stratégie de développement durable pour le Nouveau-Brunswick, grâce à la création de 13 groupes sectoriels. La consultation de la population de la province sera un élément clé du processus de planification.

Relever le défi en matière d'environnement est une responsabilité de l'ensemble du gouvernement; cela doit toutefois aller bien au delà de l'élargissement de programmes de réglementation ou de l'attention d'un seul ministère. Mon

gouvernement, reconnaissant un besoin si fondamental, proposera au cours de la session l'établissement d'un **Fonds en fiducie pour l'environnement**, assorti de mesures législatives pertinentes. Le gouvernement cherche activement une source de fonds spéciaux, afin d'entreprendre des activités qui protègent et mettent en valeur l'environnement de notre province. Un objectif clé de l'établissement d'un tel fonds innovateur sera d'attirer un financement par les secteurs public et privé.

La protection de l'environnement pour le mieux-être des générations futures est l'une des plus grandes responsabilités de la présente génération et l'un des défis les plus difficiles de mon gouvernement. Le Fonds en fiducie pour l'environnement appuiera une large gamme d'activités destinées à protéger et à mettre en valeur nos précieuses ressources naturelles. Il favorisera une compréhension des questions liées à l'environnement et encouragera toute la population du Nouveau-Brunswick à traiter l'environnement avec respect et soin. Un large éventail d'activités ambitieuses seront entreprises, portant notamment sur l'éducation en matière d'environnement, le recyclage, la réglementation des déchets domestiques dangereux, les dépôts d'ordures le long des rivières, la lutte contre les déchets sauvages et le nettoyage des rivières et des lacs. Des initiatives importantes de reboisement, en vue d'assurer une forêt productive en santé, seront au coeur de nos efforts.

Toutes les mesures mentionnées auront un effet combiné crucial sur la qualité de l'environnement dans la province, au fur et à mesure que mon gouvernement travaille de concert avec la population du Nouveau-Brunswick pour protéger notre patrimoine naturel et permettre aux générations à venir d'en profiter à leur tour.

Progrès social

Le progrès social et le développement sont des valeurs fondamentales de mon gouvernement. Celles-ci se traduisent par nos efforts constants pour assurer la dignité et la justice à tous les secteurs de la population du Nouveau-Brunswick. Les priorités du gouvernement dans le domaine social incluent le renforcement des unités familiales, la justice sociale, les services aux personnes dans le besoin, des soins de santé de qualité et la mise en oeuvre d'une politique linguistique juste et équitable.

Services à la famille

L'investissement dans nos ressources humaines commence dès le plus jeune âge, et le nouveau **Bureau des services à l'enfance** traduit l'engagement du gouvernement dans le domaine. Le bureau entreprend un certain nombre d'initiatives, notamment l'élaboration d'un **cadre de politique des services à l'enfance**. Une vaste consultation fera partie intégrante du processus.

Au cours de la session, le gouvernement annoncera d'autres améliorations au **système de garde d'enfants** dans la province. Nous sommes pleinement conscients que, pour les parents qui travaillent, il est important d'avoir des services de qualité en matière de garde d'enfants, et nous nous efforcerons de répondre à de telles préoccupations.

Des **services pour jeunes alcooliques et toxicomanes** seront établis pour aider les jeunes qui s'adonnent à l'alcool et à la drogue. Des ressources seront fournies à **Amana House** afin de soutenir son programme innovateur de réadaptation pour femmes alcooliques.

De nouvelles initiatives seront annoncées pour traiter le problème de la conduite avec facultés affaiblies. Une **formation obligatoire** et des **programmes d'intervention** pour les coupables d'une première infraction et pour les récidivistes seront des éléments clés de notre démarche relativement à un problème de sécurité routière des plussérieux.

La violence familiale est malheureusement devenue une réalité persistante de notre société contemporaine. Mon gouvernement maintiendra son engagement dans le domaine, en fournissant un appui additionnel à de nouvelles **maisons de transition** ainsi qu'à des **services de consultation** pour les adultes agresseurs.

Au cours de la session, il vous sera demandé d'approuver un certain nombre de modifications législatives visant à renforcer la structure familiale. La ***Loi sur les services à la famille*** sera modifiée pour qu'il soit plus facile de retrouver les personnes devant entretenir ou maintenir un parent célibataire ou une personne à charge. D'autres modifications à la loi fourniront également la protection dont ont besoin les personnes âgées maltraitées ou négligées et les adultes handicapés. La ***Loi sur la preuve*** sera modifiée pour assouplir les règles en matière de recevabilité de témoignages d'enfants. Une nouvelle ***Loi sur les présomptions de survie*** et une ***Loi modifiant le droit successoral*** seront présentées pour étude, et toutes deux modifieront les droits héréditaires légaux des membres d'une famille.

Justice sociale

Mon gouvernement a reçu récemment un examen détaillé de la législation provinciale en matière de **droits de la personne**. Le rapport sera déposé pendant la session, ainsi que la réponse du gouvernement aux recommandations du rapport.

Le gouvernement poursuit ses mesures sur **l'équité salariale et l'égalité en matière d'emploi** pour les femmes. Cependant, il faut faire plus pour assurer l'avancement professionnel.

Les services publics de la province comptent environ 2 500 postes de secrétaires et d'employés de bureau, dont la plupart sont occupés par des femmes. Mon gouvernement instaurera un **Programme de développement de carrière** en vue de promouvoir un cheminement professionnel et des possibilités d'avancement plus souples pour ces personnes. En outre, un **programme de stage dirigé par une mentor** sera instauré afin de jumeler avec une mentor les étudiantes occupant un emploi d'été, ce qui créera une expérience de travail enrichissante.

Les progrès se poursuivent en ce qui a trait aux services et aux programmes offerts en vue d'assurer la pleine participation de nos concitoyens et concitoyennes ayant des handicaps ou des incapacités. Des révisions au **Programme d'égalité**

en matière d'emploi seront présentées. Les **malentendants et les malvoyants** auront plus facilement accès aux services et aux publications du gouvernement. D'importantes ressources additionnelles seront aussi affectées au **Programme de réadaptation professionnelle** dans le but de favoriser une plus grande indépendance et une autonomie accrue.

L'année dernière, mon gouvernement a indiqué qu'il préparerait des initiatives en vue de travailler avec **les autochtones** du Nouveau-Brunswick. Au cours de la session, un cadre de politique pour orienter le soutien du gouvernement à l'égard du développement social et économique des autochtones sera déposé. Dans le contexte des efforts continus pour en arriver à une résolution constitutionnelle améliorée, une meilleure définition du rôle et des droits des autochtones sera cherchée.

Le maintien de **relations patronales-syndicales** harmonieuses est une priorité constante. Le Nouveau-Brunswick a la réputation de maintenir un tel climat, ce qui a grandement contribué à attirer de nouveaux investissements dans la province. Grâce à sa nouvelle façon d'aborder le processus de négociation collective, mon gouvernement s'efforcera de conserver une telle réputation. Des modifications à la définition d'employé dans la ***Loi relative aux relations de travail dans les services publics*** seront présentées. D'autres modifications portant sur le processus de négociation collective et sur les nominations aux commissions seront présentées.

Un certain nombre d'autres mesures législatives vous seront présentées pour étude. Des modifications à la ***Loi sur la Police*** investiront le solliciteur général de responsabilités accrues et tiendront compte de la compétence modifiée de la Commission de police du Nouveau-Brunswick. Seront proposées à la ***Loi sur la procédure applicable aux infractions provinciales*** des modifications comprenant une nouvelle catégorie d'infractions relatives aux graves dangers pour la santé et la sécurité et des infractions relatives à l'environnement. Des modifications à la ***Loi sur les véhicules tout-terrain*** seront présentées en vue de préciser jusqu'à quel âge les conducteurs de tels véhicules doivent être supervisés.

Une modification à la ***Loi sur la Cour provinciale*** sera présentée en vue de prévoir la nomination de membres du public au Conseil de la magistrature du Nouveau-Brunswick. La mesure servira à rehausser la confiance du public quant au fonctionnement du conseil.

Mon gouvernement déposera des mesures législatives portant sur les **droits linguistiques devant la cour et les tribunaux administratifs**, afin d'assurer que les parties aux procédures soient entendues et comprises dans la langue officielle de leur choix.

Conformément à un récent arrêt de la Cour suprême du Canada, des révisions seront apportées au **programme d'aide juridique** pour assurer que les personnes détenues par la police aient accès à des avocats de service de l'Aide juridique.

Aide financière et soutien social

Mon gouvernement est fier du succès de ses programmes pour aider les bénéficiaires de l'assistance sociale à faire la transition au marché du travail. Rien qu'au cours de la dernière année, environ 5 500 bénéficiaires ont profité d'une éducation, d'une formation et d'une expérience de travail destinées à briser leur dépendance vis-à-vis l'assistance sociale. Une initiative élargie sera prise pour fournir des **perspectives d'emploi dans le secteur privé**. L'**aide financière** sera augmentée pendant l'année, et le **supplément pour le chauffage** sera accordé pendant un mois additionnel.

L'année dernière, le gouvernement a reçu le rapport du Groupe d'étude sur l'habitation et il a annoncé plusieurs initiatives nouvelles pour donner suite aux recommandations. Nous verrons d'autres améliorations pendant la session. La ***Loi sur la location de locaux d'habitation*** sera modifiée pour prévenir les expulsions pour raisons financières. L'accroissement du nombre de **logements avec supplément au loyer** et les améliorations au **Programme de réparation d'urgence** permettront d'offrir des logements convenables et sûrs. Le récent **Programme d'orientation et de gestion du logement** dispensera des services de consultation sur la tenue d'un logement et sur l'adoption d'un meilleur style de vie. Des initiatives conjointes avec le secteur privé seront poursuivies activement pour l'aménagement de logements familiaux et de logements pour personnes âgées.

La sécurité dans nos logements et nos collectivités est une préoccupation importante du gouvernement. Il est à noter que 30 pour cent des ménages néo-brunswickois n'ont pas de détecteur de fumée et que le taux de défaillance des détecteurs qui se trouvent actuellement dans les logements peut atteindre 40 pour cent. Le gouvernement lancera en 1990 une **campagne de détecteur de fumée**, dont le but sera que tous les foyers du Nouveau-Brunswick aient un détecteur qui fonctionne.

Soins de santé

La **Commission de la santé mentale**, établie l'année dernière par mon gouvernement, présentera de nouvelles initiatives importantes, remplissant ainsi son mandat de mettre en place un réseau de services communautaires solides.

Un nouveau programme, visant à fournir en milieu hospitalier des **services psychiatriques pour les enfants et les adolescents**, fera que les jeunes bénéficieront d'une évaluation et de traitements précoces.

Des **services d'intervention d'urgence** et un **Programme d'hôpitaux de jour** seront établis à titre de premières étapes en vue de prévenir les admissions non-essentielles dans les hôpitaux. Les **services aux régions rurales** seront élargis afin de veiller à ce que les gens reçoivent les services nécessaires à proximité de leur localité.

Un **service de psychiatrie légale** sera lancé en vue de dispenser les services psychiatriques nécessaires aux jeunes contrevenants et aux contrevenants adultes.

L'engagement de mon gouvernement à l'égard du **rattrapage** et du **développement des services dans le Nord** sera maintenu. Des progrès notables ont été réalisés pour ce qui est de fournir des services de santé équitables dans toute la province. Les nouveaux hôpitaux régionaux de **Campbellton** et d'**Edmundston** seront achevés au cours de l'année qui vient, prouvant de façon concrète l'engagement du gouvernement à l'égard de soins de santé de qualité pour l'ensemble de la population.

Au cours de l'année écoulée, le gouvernement a reçu le rapport de la Commission McKelvey-Lévesque, une étude portant sur certains programmes de soins de santé au Nouveau-Brunswick. Ce rapport approfondi a dégagé un certain nombre d'importantes orientations à prendre pour relever les défis de la décennie à venir. Un **Conseil du premier ministre sur la stratégie en matière de santé** sera constitué dans un avenir très rapproché et aura comme mandat d'élaborer une **stratégie globale en matière de santé**. La population néo-brunswickoise sera invitée à participer à la formulation de cette stratégie.

Des modifications à la ***Loi sur les services d'ambulance*** établiront le cadre d'élaboration d'un système intégré et global de services d'ambulance. Une modification à la ***Loi sur la gratuité des médicaments sur ordonnance*** sera présentée afin de fournir un mécanisme plus souple pour dresser la liste des médicaments visés par le régime.

En reconnaissance de l'importance de nos personnes âgées, mon gouvernement a annoncé l'établissement d'un **Bureau des services aux personnes âgées**. Divers modèles novateurs de prestation de services sont actuellement à l'essai, y compris deux projets pilotes comportant un **point d'accès unique** au système de services sociaux et de santé. Nous sommes tout à fait engagés à assurer un réseau efficace de services communautaires aux personnes âgées. Toutefois, en reconnaissance du fait que des soins en établissement continueront tout de même d'être nécessaires, mon gouvernement présentera un **plan de construction de foyers de soins**.

Politique linguistique

Le gouvernement a l'intention de continuer à mettre en oeuvre notre **politique des langues officielles**. Des services additionnels seront fournis pour accroître la **formation linguistique** dans les services publics. Grâce aux ressources accrues affectées au **programme de langues secondes**, tous les élèves du Nouveau-Brunswick auront la possibilité d'atteindre un niveau minimum de compétence en langue seconde. Des initiatives visant à encourager nos deux communautés linguistiques à mieux communiquer et à mieux se comprendre s'adresseront à nos jeunes, à nos personnes âgées, à nos municipalités et à d'autres intéressés.

Dialogue Nouveau-Brunswick, qui a vu le jour l'année dernière, se poursuivra grâce à la création à l'échelle provinciale d'un organisme composé de membres du public. Le gouvernement fournira de l'aide à cet organisme pour entreprendre d'autres initiatives afin de rapprocher les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises des deux communautés linguistiques.

Réforme politique

Les efforts se poursuivent pour atteindre un arrangement satisfaisant en ce qui a trait aux modifications à la Constitution du Canada. Il sera demandé à l'Assemblée législative d'étudier au cours de la présente session des mesures pour résoudre la question d'une manière telle que la reconnaissance du caractère distinct du Québec ne soit pas compromise et que plus d'assurances soient données aux Canadiens et Canadiennes que leurs droits et leurs intérêts seront protégés. La population du Canada et du Nouveau-Brunswick ne saurait trop insister sur la nécessité de résoudre de façon satisfaisante l'impasse dans laquelle notre pays se trouve actuellement.

Mon gouvernement veut déterminer si des modifications s'imposent à la ***Loi sur le droit à l'information***, et un document de travail sera déposé puis renvoyé au Comité de modification des lois, pour fins d'audiences publiques. Des modifications à la ***Loi électorale*** seront présentées pour réduire d'une semaine la durée minimale et maximale d'une élection.

L'écart important du nombre de votants entre certaines circonscriptions électorales préoccupe le gouvernement. Une **Commission de délimitation des circonscriptions électorales** sera constituée pour formuler des recommandations à l'Assemblée législative.

Mon gouvernement a présenté pour la session un programme imaginatif visant à guider notre population avec espoir, dignité et optimisme à l'aube de la dernière décennie du XX^{e} siècle. Ce programme dynamique, de concert avec le plan financier de mon ministre des Finances, saura améliorer la province, ainsi que les conditions de vie de toute la population du Nouveau-Brunswick.

Les comptes publics pour la période se terminant le 31 mars 1989, ainsi qu'un état des recettes et dépenses prévues pour l'année financière qui vient, vous seront présentés.

Que la Divine Providence vous guide dans l'exercice de vos fonctions et qu'elle continue à bénir la population du Nouveau-Brunswick.